



Paroisse Sainte Anne des Calades

Villefranche – Limas – Arnas – Gleizé

49 rue Roland 69400 Villefranche sur Saône

TEL : 04 74 60 05 17

Mail : paroisse.calades@wanadoo.fr

<http://www.paroissedevillefranche.net>

7 AVRIL 2019
5^{ème} dimanche
de Carême

Évangile de Jésus-Christ selon saint Jean 8,1-11.

« Il se redressa et lui demanda : « Femme, où sont-ils donc ? Personne ne t'a condamnée ? »

Elle répondit : « Personne, Seigneur. » Et Jésus lui dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus. »

Le dimanche de la Rédemption.

Après avoir vécu celui de la miséricorde, l'Église, par les choix des Évangiles, nous fait parcourir un chemin de salut.

Nous sommes heureux de croiser une fois de plus le texte de la femme adultère. Contrairement à dimanche dernier nous sommes devant un récit et non plus devant une parabole. Ceci a son importance ; ce n'est plus un enseignement abstrait que Jésus nous donne mais il nous montre que ce qu'il enseigne se traduit véritablement par un agir.

La femme adultère est victime de sa générosité, elle aime beaucoup mais d'une manière désordonnée et nous savons que les hommes de loi ne redoutent qu'une chose : ce fameux désordre sur lequel ils n'ont aucune prise.

Cette femme a une vie désordonnée et ils l'ont surprise. Mais l'objet véritable du désordre ce n'est pas la femme, mais Jésus qui questionne l'ordre établi, qui questionne les incohérences des puissants de son peuple, qui nous questionne sur nos incohérences. Et c'est ce qu'il fait dans cet épisode. Le plan machiavélique (excusez l'anachronisme) des scribes et des pharisiens ne peut s'exécuter. Si Jésus condamne la femme, il se condamne lui-même, car comment parler d'amour et de miséricorde sans les vivre ? S'il ne la condamne pas, il n'est plus le rabbi écouté par des milliers d'hommes sans compter les femmes et les enfants, il ne se soumet plus à la loi de son peuple et donc il n'est plus crédible. Quoi qu'il dise, quoi qu'il fasse, il est condamné. La femme n'est qu'un prétexte pour exercer leurs pouvoirs et leurs puissances, et inculper Jésus.

« Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter une pierre. » Voici tous ces sachants renvoyés à leur conscience. Ils sont tous en faute et chacun le sait bien. Cette mise en scène n'est-elle pas, en elle-même, la preuve flagrante de leur délit ?

Jésus trace des traits sur le sol. Certains commentateurs disent qu'il compte ; il faut dix hommes pour qu'une décision soit valide, il faut dix hommes pour exercer le pouvoir synagogaal. Y a-t-il dix justes autour de

Jésus nous renvoie à notre conscience. Avant de condamner, avant de porter un jugement et de décréter qui a raison et qui a tort, ne faudrait-il pas prendre l'avis de neuf autres personnes, se pencher soi-même sur sa vie, puis ensuite, et simplement ensuite, se relever et relever notre frère ou notre sœur de sa douleur ?

Jorge JIMENEZ

Pensée du pape François

La parole de Dieu est créatrice, destinée à devenir le grain tout formé dans l'épi. Si elle est accueillie, elle porte ses fruits parce que Dieu lui-même la fait germer et mûrir par des voies que nous ne pouvons pas toujours vérifier et d'une façon que nous ne connaissons pas. Tout cela nous fait comprendre que c'est Dieu qui fait grandir son royaume ; l'homme est son humble collaborateur.

LES RENDEZ-VOUS :

- Dimanche 7, salles Béliigny, de 9h à 17h, **ACO**
- Lundi 8, Limas, 19h30, **CHAPELET DES ÉPOUX ET PÈRES DE FAMILLE**
- Mardi 9, salles Béliigny, 9h-17h, **MCR Lyon**
- Mardi 9, salle Béliigny, 19h30, **PARTAGE AVEC LE SAPPÉL**
- Mercredi 10, salle Gleizé, 14h30, **ART FLORAL**
- Mercredi 10, 65 rue Roland, 14h30, **ACAT**
- Mercredi 10, Gleizé, 106 rue des Chères, 18h30, **PRIÈRE CHARISMATIQUE**
- Mercredi 10, 65 rue Roland, 20h30, **ÉQUIPE D'ANIMATION PAROISSIALE**
- Jeudi 11, salles Béliigny, 9h -12h, **INSCRIPTION PÉLERINAGE DIOCÉSAIN DE LOURDES**
- Jeudi 11, salle Gleizé, 14h30, **RENCONTRE SEM : « Vivre, porter la communion à domicile ou en EHPAD »**
- Jeudi 11, salle Béliigny, 20h30, **CONSEIL PAROISSIAL DE LA SOLIDARITÉ**
- Vendredi 12, chapelle et salle Béliigny, 12h15, **PRIÈRE PARTAGE BOL DE RIZ**
- Vendredi 12, salle Béliigny, 17h, **AUMÔNERIE DE VILLEFRANCHE**
- Vendredi 12, église de Béliigny, 20h30, **CÉLÉBRATION PÉNITENTIELLE**
- Samedi 13, salle Béliigny, 15h, **PASTORALE DES JEUNES**
- Samedi 13, salle Gleizé, 14h30, **CLUB ACE**
- **Dimanche 14, bénédiction des RAMEAUX à toutes les messes (samedi et dimanche)**

INTENTIONS DE MESSE :

Béligny : Marguerite et Jacques SERVAJAN

Gleizé : Yvan FRADIN et sa maman Denise – Famille SAPALY LARGE

Limas : Jean et Henriette FRÉNÉAT, Christian PETITFRÈRE et sa fille Frédérique – Paul MARCHELLI – Famille BERNARD BERNILLON

Béligny :

Germaine et Francisque PERRUT – Louis LAGRESLE et défunts de sa famille – Nicole PERISSE et sa famille

Arnas : Eugène CINIÈRE et Franck de CONTO

Baptêmes :

Hugo GENEAU, Rafaela LOPES, Gabin ROLLET, Noé et Loïs FORGEUR

Défunts de la semaine :

Elie DUTANG, Paulette DÉCHANT, Claudette PERRIER

Messes en semaine :

Lundi 8, 8h45 Béligny – Mardi 9, 8h45 Gleizé - Mercredi 10, 18h30 **Béligny** – Jeudi 11, 8h45 Limas - Vendredi 12, 16h30 J. Forest (*memento des vivants Mme Renée PRADEL*) et 18h30 **Béligny**

Messes dominicales : (*sauf journées exceptionnelles et fêtes*):

Samedi 18h30 Béligny et Gleizé

Dimanche 9h Limas, 10h30 **Béligny**, 11h Arnas et 18h30 Limas

Pendant les travaux de Notre-Dame des Marais,
l'église de Gleizé sera ouverte tous les jours de 9h à 18h

La cure (49 rue Roland) est ouverte de 9h-12h et de 14h à 18h
du lundi au vendredi – de 9h à 12h le samedi

Tél 04 74 60 05 17 - paroisse.calades@wanadoo.fr

VIE DE LA PAROISSE

Notre-Dame des Marais : du 1^{er} avril jusqu'à fin juillet, les messes du mercredi et du vendredi, ainsi que les messes dominicales, auront lieu à l'église de **Béligny**, rue Lamartine. Un co-voiturage est prévu.

Rendez-vous dans la cour du presbytère, à 10h15 le dimanche.

Les personnes désirant une place et celles pouvant assurer ce service, doivent se faire connaître à la cure 04 74 60 05 17.

Les **Vendredis de carême** jusqu'au 12 avril à Béligny :

- 12h15 : Prière – Partage – Bol de riz, chapelle et salle
- 12 avril : 17h à 18h, réconciliation – 18h30, messe – 19h adoration
- 20h30 Célébration pénitentielle (rencontre individuelle avec un prêtre)

Samedi 20 avril : confessions église de Béligny, 10h-12h et 14h-17h

Mes efforts pour ma tirelire de **CARÊME** :

Pour vivre un Carême de partage en paroisse en économisant un peu de votre superflu, en faisant de petits (ou gros efforts).

Efforts de la semaine 1 : retirer deux ou trois choses superflues du caddy pour mettre l'équivalent dans la tirelire.

Efforts de la semaine 2 : je fais un effort sur le temps passé sur internet, au téléphone, devant la télévision (je mets une somme sur l'économie réalisée dans la tirelire)

Efforts de la semaine 3 : je choisis un loisir gratuit : lecture, marche, temps passé entre amis (je mets une somme sur l'économie réalisée sur un loisir payant dans la tirelire)

Efforts de la semaine 4 : je fais un effort sur les transports : je laisse ma voiture (je mets la somme économisée dans la tirelire)

Efforts de la semaine 5 : je fais un effort pour la planète : réduire le chauffage, douches tièdes... (et je mets l'équivalent dans la tirelire)

SEMAINE SAINTE

Jeudi 18 avril : LA CÈNE 19h30 Béligny

Vendredi 19 avril : Heure Sainte 12h30 Temple rue Aucour

CHEMIN DE CROIX 15h Gleizé

OFFICES DE LA CROIX : 15h Arnas et 19h30 Béligny

Samedi 20 avril : VIGILE PASCALE 20h30 Béligny

(n'a plus lieu au Palais des Sports)

Dimanche 21 avril, MESSES DE LA RÉSURRECTION

9h Limas – 10h Gleizé – 10h30 Béligny – 11h Arnas